



## Convention d'organisation

JL Bourg Basket Amateur – US Jassans, Villefranche, Reyrieux

Tournoi Ain Star Game 2021

ENTRE

**Le club de la JL Bourg Basket Section Amateur**

Dont le siège se situe au  
42 rue Charles ROBIN, 01000 Bourg en Bresse  
Représentée par M. ARBANT Christian,  
Dûment habilité en qualité de Directeur du Tournoi de l'Ain Star Game

ET

**Les Clubs de Basket US Jassans, Villefranche, Reyrieux**

Dont le siège se situe au  
212 Rue Bointon, 69400 Villefranche-sur-Saône  
Représentée par Mr Michel Guillet Président

Il est convenu ce qui suit.

**Le club de la JLB s'engage à**

- Mettre à disposition les équipes de (**? équipe en recherche ?**) et de **Chalon** en vue de l'organisation d'une rencontre entre ces deux équipes qui se déroulera **le vendredi 3 septembre 2021** dans la salle des sports

**« Palais des Sports » 183, Rue Auguiot 69400 VILLEFRANCHE S/SAÔNE**

Cette rencontre étant un match de poule du tournoi AIN STAR GAME 2021 organisé par la JL BOURG-BASKET Amateur.

- Assurer les frais liés à la venue des équipes sur le lieu de la rencontre

## **Les clubs, de Basket US Jassans, Villefranche, Reyrieux s'engagent à**

- Mettre à disposition deux vestiaires chacun équipé d'une table de massage et d'un paper-board.
- Mettre à disposition des bouteilles d'eau (24 bouteilles minimum par équipe) pour le match.
- Mettre à disposition une production de glace pilée de préférence plutôt que des glaçons, en quantité suffisante pour les staffs médicaux des deux équipes.
- Assurer une restauration d'après match pour les deux équipes leur staff et les accompagnateurs soit environ 36 personnes.
  - Un buffet d'entrées (crudités)
  - Un plat chaud  
(Poulet- riz et/ou pâtes, purée de pommes de terre et haricots verts)
  - Plateau de fromage
  - Yaourts ou fromage blanc
  - Fruits frais ou salade de fruits.

Respecter le cahier des charges de communication proposé par la JL Bourg Basket après échange avec le club de **Le Club de Basket US Jassans, Villefranche, Reyrieux**

- Respecter un début de rencontre compris entre 20h et 20h30
- Assurer que la salle contienne un parquet, panneau de score, (cube des 24 seconds)
- Assurer :
  - les frais d'arbitrage et de table de marque.
  - la tenue des statistiques de la rencontre
  - l'enregistrement du match en vidéo. Cette vidéo sera remise à chaque club, à l'issue de la rencontre, si celui-ci fournit une clé USB.
- Effectuer le paiement forfaitaire dû à la JL Bourg Basket de **2 000,00 euros** avec un versement d'acompte de 500 euros à la signature de la présente convention, le reliquat étant payé à l'issue de la rencontre.

Adresse postale 25 Avenue du Maréchal Juin, 01000 Bourg-en-Bresse au nom de la JL Bourg Basket.

Fait à Bourg-en-Bresse le 28 juin 2021

Pour les clubs  
**US Jassans, Villefranche, Reyrieux**  
Monsieur Michel Guillet

Pour le club  
JL Bourg Amateur  
Monsieur ARBANT Christian